

## AVIS D'ÉLECTION

**Mercredi 18 juin 2025, à 17h00**

### Comité des usagers du CHU de Québec – Université Laval 6 postes disponibles

#### PRÉSENTATION DES MISES EN CANDIDATURE

Le comité des usagers est composé de douze membres élus par et parmi tous les usagers<sup>1</sup> du CHU de Québec – Université Laval ou leurs représentants<sup>2</sup>. Le mandat des membres du comité des usagers est de trois ans et peut être renouvelé.

Six (6) postes au comité des usagers sont à combler. Pour poser sa candidature, une personne doit être usager du CHU de Québec – Université Laval ou une personne agissant comme proche aidant d'un usager, avoir complété le formulaire de mise en candidature (Bulletin de mise en candidature) et le déposer dans les délais prescrits.

#### Éligibilité

La majorité des membres du comité des usagers du CHU doit être formée d'usagers. Lorsqu'il est impossible de former une telle majorité, les usagers peuvent élire toute autre personne de leur choix pourvu que cette personne ne travaille pas pour Santé Québec ou n'exerce pas sa profession au sein du CHU. Toutefois, une personne agissant comme proche aidant d'un usager peut être élue pour faire partie du comité des usagers même si elle travaille pour Santé Québec ou exerce sa profession au sein du CHU. De plus, les membres du comité doivent être majeurs.

#### Pour se procurer un formulaire de mise en candidature

Consulter le site web du CHU de Québec – Université Laval ([Accueil | CHU de Québec-Université Laval \(chudequebec.ca\)](#)) ou communiquez avec le bureau du président d'élection au 418 691-2923 ou par courriel au [saj@chudequebec.ca](mailto:saj@chudequebec.ca).

Le formulaire de mise en candidature (Bulletin de mise en candidature) doit être reçu au plus tard le **13 juin 2025, 17h**, à l'attention de M<sup>e</sup> Mallaury Lina-Campion, président d'élections, dont les coordonnées apparaissent ci-dessous.

**Veuillez prendre en considération que les envois postaux pourraient être retardés en raison des grèves annoncées par Poste Canada.**

L'élection ou la désignation par acclamation se fera lors de l'assemblée générale du comité des usagers du CHU de Québec – Université Laval.

Le Président d'élection,



**M<sup>e</sup> Mallaury Lina-Campion, Avocat**

Courriel : [mallaury.lina-campion@chudequebec.ca](mailto:mallaury.lina-campion@chudequebec.ca)

Téléphone : 418 691-2923

Fax : 418 691-2928

Envoi postal : Bureau des affaires juridiques et institutionnelles  
CHU de Québec - Université Laval  
11, côte du Palais, local K00-12  
Québec (Québec) G1R 2J6

<sup>1</sup> Usager : une personne physique qui a ou qui a eu recours aux services de santé ou de services sociaux dispensés par le CHU de Québec-Université Laval.

<sup>2</sup> Représentant d'un usager : sont présumés être des représentants les personnes suivantes, selon les circonstances et sous réserve des priorités prévues au *Code civil du Québec* :

- Le titulaire de l'autorité parentale de l'usager mineur ou le tuteur de cet usager;
- Le tuteur, le conjoint ou un proche parent de l'usager majeur inapte;
- La personne autorisée par un mandat de protection donné par l'usager antérieurement à son inaptitude;
- La personne qui démontre un intérêt particulier pour l'usager majeur inapte.

